

3. Si vous êtes installé depuis moins de 5 ans sans DJA, date d'installation figurant sur votre attestation MSA (1ère date d'inscription à la MSA en tant que chef d'exploitation) : ___/___/___

4. Bénéficiez-vous de la DJA ? oui non

Si oui : - date de conformité de l'installation (CJA) : ___/___/___

- ce projet s'inscrit-il dans votre plan d'entreprise du dossier d'installation (DJA) : oui non

SI LE STATUT DE VOTRE EXPLOITATION EST UNE PERSONNE MORALE (EARL, GAEC, SAS, SARL ...)

Nombre d'associés - exploitants : |__|__|

Nom et prénom des associés exploitants Ou dénomination sociale	Civilité	N° PACAGE	Date de naissance	Statut	Installé depuis moins de 5 ans	Bénéficiaire de la DJA			Si installé sans DJA
						Date CJA	Projet inscrit dans plan d'entreprise	% de parts	Date installation MSA
				<input type="checkbox"/> ATP <input type="checkbox"/> ATS <input type="checkbox"/> cotisant solidaire <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours		<input type="checkbox"/>		
				<input type="checkbox"/> ATP <input type="checkbox"/> ATS <input type="checkbox"/> cotisant solidaire <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours		<input type="checkbox"/>		
				<input type="checkbox"/> ATP <input type="checkbox"/> ATS <input type="checkbox"/> cotisant solidaire <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours		<input type="checkbox"/>		
				<input type="checkbox"/> ATP <input type="checkbox"/> ATS <input type="checkbox"/> cotisant solidaire <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours		<input type="checkbox"/>		

A REMPLIR SEULEMENT POUR LES ETABLISSEMENTS PUBLICS :

Etes-vous soumis aux obligations en termes de commande publique (Code la commande publique en vigueur au 1^{er} avril 2019) ?

oui non

(si vous ne savez pas, vous pouvez faire une demande du formulaire « êtes-vous soumis aux règles de la commande publique ? » auprès de votre DDT/M)

➤ Si oui, joindre le formulaire de respect de la commande publique

2 - CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

Localisation du siège de l'exploitation :

Identique à la localisation du demandeur

Si non, veuillez préciser :

N° - Libellé de la voie : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : |__|__|__|__|__| Commune : _____

a. Votre exploitation est-elle concernée par les zonages suivants :

- Zone à handicap naturel : Montagne Haute montagne Autre.....

b. Atelier d'élevage / Productions sur l'exploitation

Elevage:

	EFFECTIFS AVANT PROJET	EFFECTIFS APRES PROJET <i>Si concerné par une évolution d'effectif en lien avec le projet</i>	<i>Et si besoin EFFECTIFS CONCERNES par le projet</i>
Volailles de chair			
Canards/Oies (si accoureur)			
Bovins lait			
Bovins viande			
Caprin lait			
Caprin viande			
Ovin lait			
Ovin viande			
Veaux de boucherie			
Porcin			
Equin/Asin			
Apicole			
Cunicole			
Autres (à préciser)			

Végétal :

- Viticulture
- Grandes cultures
- Arboriculture
- Horticulture et pépinières
- Maraîchage
- Prairies
- Autres (à préciser) :

3- INDICATEURS NATIONAUX : A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

1. Votre exploitation comporte-t-elle au moins une personne installée depuis moins de 5 ans ?

oui avec DJA oui sans DJA non

2. L'opération s'inscrit-elle dans la mise en œuvre du projet d'un GIEE ?

oui non

3. L'exploitation est-elle reconnue en AB ou en cours de conversion, totalement ou partiellement ?

oui, exploitation reconnue en AB ou en conversion partiellement
 oui, exploitation reconnue en AB ou en conversion totalement
 non

4. L'exploitation est-elle engagée dans une démarche de certification environnementale de niveau 3 HVE ou démarche environnementale reconnue par l'autorité de gestion équivalente HVE ?

non

oui, niveau 3 : certification Haute Valeur Environnementale

oui, niveau 3 : certification équivalente reconnue par l'autorité de gestion

SI HVE

je suis engagé dans une certification HVE depuis _____
OU
 mon exploitation est certifiée HVE depuis le _____

SI, autre démarche environnementale reconnue par l'autorité de gestion

Quelle est cette démarche/certification ? _____

je suis engagé dans la certification depuis _____
OU
 mon exploitation est certifiée depuis le _____

5. L'exploitation produit-elle sous SIQO ?

oui, label rouge / Production :

 oui, IGP/ Production : _____
 oui, AOP / Production : _____
 oui, autre/ Production : _____
 non, aucune production sous SIQO

6. L'exploitation met-elle en œuvre une MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) système ?

oui, en cours de contractualisation
 oui, exploitation engagée
 non

7. Quelle est l'orientation technico-économique (OTEX) principale de votre exploitation ? (Cf. annexe 1 du présent formulaire)

8. Quelle est la taille de votre exploitation agricole ?

- SAU : _____ ha

- Situation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) :

soumise au RSD
 soumise déclaration ICPE
 soumise enregistrement ICPE
 soumise autorisation ICPE

9. Si le projet concerne principalement une autre filière que l'orientation principale de l'exploitation, quel atelier concerne-t-il majoritairement (Cf. annexe 1 du présent formulaire) ?

10. Votre projet permet-il de créer des emplois dans votre exploitation agricole ?

- oui
 non

Si oui, combien d'ETP (Equivalent Temps Plein) ? 0.5 1 1.5 2 plus de 2

4 - IDENTIFICATION DU PROJET

Précisions de l'adresse du projet (travaux/investissements) :

Identique à la localisation du demandeur

N° - Libellé de la voie :

Complément d'adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune :

Période prévisionnelle de réalisation du projet :

du |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_| au |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

ATTENTION

La date prévisionnelle de fin de travaux sera inscrite dans la décision juridique attributive de l'aide si votre dossier reçoit un avis favorable.

Cette date détermine le déclenchement d'un délai de **TROIS mois*** pour l'envoi de votre déclaration de fin d'achèvement de l'opération et l'envoi de votre demande de solde (qui comprend un décompte final des dépenses effectuées ainsi que la liste des aides publiques perçues et leurs montants respectifs). **Toutes les dépenses intervenant après la date prévisionnelle de fin de travaux ne seront pas éligibles. Une dérogation pourra être accordée** après analyse du service instructeur, sans pour autant dépasser la date du **30 septembre 2024**.

En l'absence de réception de ces documents par le service instructeur au terme de la période de trois mois*, qui court à partir de la date prévisionnelle de fin d'opération, aucun paiement ne peut intervenir au profit du bénéficiaire. En outre, l'aide attribuée pourra être remise en cause et un remboursement des montants déjà perçus exigé.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'évaluer avec rigueur le délai dans lequel vous envisagez de réaliser votre opération et sa date d'achèvement car c'est elle qui conditionne la date limite de la dernière demande de paiement (demande de paiement du solde).

* Cette date ne pouvant être postérieure au 31 décembre 2024, date à partir de laquelle plus aucun paiement ne sera réceptionné

DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

1/FILIERE(S) D'INVESTISSEMENTS CONCERNE(S) PAR VOTRE PROJET

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Bovins lait | <input type="checkbox"/> Bovins viande |
| <input type="checkbox"/> Caprin viande | <input type="checkbox"/> Caprin lait |
| <input type="checkbox"/> Ovin viande | <input type="checkbox"/> Ovin lait |
| <input type="checkbox"/> Equin / asin | |
| <input type="checkbox"/> Veaux de boucherie | |
| <input type="checkbox"/> Lapin | |
| <input type="checkbox"/> Apiculture | |
| <input type="checkbox"/> Porcin | |
| <input type="checkbox"/> Volaille | |
- Autre filière d'élevage (à préciser)
-

2/PARTIE A COMPLETER OBLIGATOIREMENT EN LIEN AVEC L'ARTICLE 3 SUR LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE DU DEMANDEUR

2.1 En référence à la motion régionale « Promouvoir la bienveillance animale » Pour les filières Volaille et Porcin

1/ Filière Volaille seules sont éligibles :

- **Pour les exploitations développant une activité de couvoir, celles qui ne pratiquent pas le broyage de poussins vivants**
- **Pour les exploitations élevant des poules pondeuses, celles qui n'utilisent pas de cages individuelles**

Une activité de couvoir est-elle développée sur vos/votre exploitation(s) ?

- Oui Non

Si oui, le broyage de poussins ou de cannetons vivants est-il pratiqué ?

- Oui Non

Si non, quelles sont les modalités utilisées pour l'euthanasie de poussins ou de cannetons ?

Pour l'élevage de poules pondeuses, des cages sont-elles utilisées sur vos/votre exploitation(s) ?

- Oui Non

Si oui, quels sont les types de cages utilisées ?

- Cages individuelles
- Cages collectives => quelles dimensions _____
- Volières => quelles dimensions _____

Si non, quelles sont les modalités d'élevages ? _____

⇒ ***les projets déposés par des exploitations développant une activité de couvoir ou d'élevage de poules pondeuses seront soumis à une visite sur place systématique au cours de la réalisation du projet.***

2/ Filière porcine : Seules sont rendues éligibles les exploitations porcines prenant en charge la douleur lors de la castration des porcelets par l'utilisation d'analgésiques (Annexe_2_Bis_Liste des analgésiques) ou dans le cadre de la charte Qualité Traçabilité (Annexe_2).

- Dans ce cadre, les exploitations produisant des porcs bio sont rendues éligibles au regard du cahier des charges inhérent à la production de porcs bio.

Nota bene : Si le produit utilisé n'est pas présent dans la liste de l'annexe 2_Bis, alors il sera nécessaire de fournir une attestation d'un vétérinaire stipulant que le produit utilisé prend en charge la douleur lors de la castration des porcelets.

- Etes-vous adhérent à la Charte Qualité Traçabilité ?

Oui Non

Si oui, vous devez fournir l'attestation d'adhésion

- La castration des porcelets s'effectue-t-elle sous l'un des analgésiques listés en Annexe 2_Bis ?

Oui Non

Si oui, vous devez fournir les dernières factures attestant l'utilisation actuelle des analgésiques

- Si le produit n'est pas référencé dans l'annexe 2_Bis, vous devez fournir :

Attestation du vétérinaire indiquant que le produit utilisé prend en charge la douleur lors de la castration des porcelets

Oui Non

Si oui, vous devez fournir les dernières factures attestant l'utilisation actuelle des analgésiques

- Élevage de porcs Bio Oui Non

- Élevage sans pratique de la castration Oui Non

Si oui, vous devez fournir une attestation sur l'honneur

2.2 En référence aux exigences en matière de bien-être animal et biosécurité

✓ Concernant le Bien-être animal et pour toutes les filières (excepté la filière apicole)

Seuls les élevages respectant les normes européennes de BEA peuvent bénéficier d'une aide pour un projet au titre du PME.

Vous avez transmis :

- Une attestation de contrôle par la DDecPP valide datant de moins d'un an (compte-rendu de contrôle officiel)
 Oui Non
- Les résultats d'un diagnostic professionnel reconnu par la DGAL datant de moins d'un an (cf. **Annexe 4Bis** de l'AAP)
 Oui Non
- Un autodiagnostic reconnu par la DGAL datant de moins d'un an (cf. **Annexe 4Bis** de l'AAP).
 Oui Non

✓ Concernant la Biosécurité pour les filières **Bovin viande, Bovin lait, Volaille, Porcin, Cunicole** :

Afin de présenter un projet en cohérence avec les besoins et nécessités de leur élevage, les éleveurs seront incités à réaliser un audit ou autodiagnostic de leur exploitation, dans ce cadre :

Pour les filières Bovin viande, Bovin lait, vous avez transmis : (Dossier Annexes : Annexe_BV_2 ; Annexe_BL_5)

- Une attestation de formation Biosécurité Oui Non
- Une attestation de réalisation de l'audit Biosécurité (cf. **Annexe 4** de l'AAP) Oui Non
- Une attestation de réalisation de l'autodiagnostic Biosécurité (cf. **Annexe 4** de l'AAP) Oui Non

Pour les filières Volaille, Porcin, Cunicole, vous avez transmis : (Dossier Annexes : Annexe_VM_1 ; Annexe_Porcin_1 ; Annexe_CUNI_1)

- Une attestation de réalisation de l'audit Biosécurité (cf. **Annexe 4** de l'AAP) Oui Non

3/CATEGORIES D'INVESTISSEMENTS CONCERNEES PAR VOTRE PROJET

(cf. annexe 1 de l'appel à projets/candidatures, intitulé « liste des investissements »)

Catégorie 1	ENJEU DE MODERNISATION DES BATIMENTS D'ELEVAGE	<input type="checkbox"/>
Catégorie 2	ENJEU EFFLUENTS D'ELEVAGE	<input type="checkbox"/>
Catégorie 3	ENJEU qualité sanitaire et Biosécurité	<input type="checkbox"/>
Catégorie 4	ENJEU AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DES EXPLOITATIONS	<input type="checkbox"/>
Catégorie 5	DIAGNOSTICS (dépenses éligibles plafonnées à 1 000 € HT par diagnostic)	<input type="checkbox"/>

4/PERIODICITE DE L'AIDE

L'exploitation a déjà bénéficié d'une aide au titre du Plan de Modernisation des Elevages depuis le 01/01/2017 ?
 oui non

Si oui :

La demande de solde de l'aide de ce dossier a-t-elle été déposée auprès de la DDT(M) : oui non

Un abandon total du projet a-t-il été notifié auprès de la DDT(M) : oui non

Si oui, à quelle date la notification de l'abandon a été transmise à la DDT(M) : __/__/____

(Si l'abandon est postérieur au 31/12/2020, une nouvelle demande est irrecevable)

5/ POUR DES PROJETS CONCERNES PAR LES CRITERES DE SELECTION « NEOTERRA » CAPRINS LAIT OU OVINS LAIT OU « STRUCTURATION FILIERE » VEAUX DE BOUCHERIE

a. Caprin Lait

Surface totale des aires de couchage de la chèvrerie après projet (A) : ____ m2

Nombre de places de chèvres adultes (en cohérence avec les longueurs d'auge) dans la chèvrerie (B) : ____ places

Surface d'aire de couchage par chèvre : (A)/(B) : ____ m2/chèvre

b. Ovin Lait

Partie de la bergerie déjà existante :

Surface totale des aires de vie (aires de couchage + aires d'exercice couvertes) de la bergerie après projet (A) : ____ m2

Nombre de places de brebis adultes (en cohérence avec les longueurs d'auge) dans la bergerie (B) : ____ places

Surface d'aire de couchage par brebis : (A)/(B) : ____ m2/brebis

Nouvelles bergeries et/ou extension :

Surface totale des aires de vie (aires de couchage + aires d'exercice couvertes) de la bergerie après projet (A) : ____ m2

Nombre de places de brebis adultes (en cohérence avec les longueurs d'auge) dans la bergerie (B) : ____ places

Surface d'aire de couchage par brebis : (A)/(B) : ____ m2/brebis

c. Veaux de boucherie

Nombre de places avant-projet (A) : _____

Nombre de places après-projet (B) : _____

$[(B)-(A)]/(A) = \text{_____}\%$

6/POUR LES PROJETS STRUCTURANTS EN ZONE VULNERABLE

Mon projet comprend des investissements de gestion des effluents rendus nécessaires par le programme d'actions Nitrate en cours ? oui non

➤ Si oui, ces investissements représentent plus de 7 000€ HT ? oui non

7/POUR LES PROJETS RELATIFS A LA GESTION DES EFFLUENTS D'ELEVAGE

1. Vous êtes éleveur en zone vulnérable et votre projet concerne la gestion des effluents d'élevage :

a- Votre exploitation est concernée par un zonage de ZV : zone historique 2007, 2012, ZV 2015 pour le bassin Adour Garonne, ZV 2017 pour le bassin Loire Bretagne, nouvelles zones vulnérables 2018 Bassin Adour Garonne, nouvelles zones vulnérables 2021 bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne

- Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent une mise aux normes relative aux nouvelles zones vulnérables 2021 ? oui non

Si oui :

- cette Zone Vulnérable a été désignée pour la première fois en 2021 ? oui non
- cette Zone Vulnérable est une zone vulnérable historiques (désignée en 2007 ou 2012), ayant été déclassées avant le 1er octobre 2016 et ayant été reclassées en 2021 ? oui non
- cette Zone vulnérable est une zone vulnérable historiques (désignée en 2015), ayant été déclassées avant le 1er octobre 2018 ayant été reclassées en 2021 ? oui non

⇒ A noter que les dépenses liées aux zonages suivants **ne sont pas éligibles** (voir annexe 5 du cahier des charges de l'appel à projets : le délai de mise aux normes n'est plus applicable) :

- Zones vulnérables 2015 Adour-Garonne déclassées après le 1er octobre 2018 et reclassées en 2021
- Zones vulnérables 2007 ou 2012 qui ont été déclassées après le 1er octobre 2016, et reclassées en 2021

- Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent une mise aux normes relative aux nouvelles zones vulnérables 2018 Bassin Adour Garonne ?

oui
 non

- Si oui, avez-vous réalisé une déclaration d'intention engagement (DIE) avant le 30 juin 2020 auprès de votre DDT/M ?

oui
 non

- Si oui, avez-vous obtenu une dérogation pour proroger de un an le délai de mise aux normes ?

oui
 non

- Si oui, Vos travaux seront-ils terminés avant le 1er septembre 2022 ?

oui
 non

- Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent-ils des effectifs nouveaux en lien avec un projet de développement ?

oui
 non

- Votre exploitation détiendra-t-elle à l'issue du projet, les capacités exigibles sur effectifs finaux en zone vulnérable ?

oui
 non

b. Vous êtes JA en zone vulnérable (toutes zones : historique 2007, historique 2012, ZV 2015 pour le bassin Adour Garonne ou ZV 2017 pour le bassin Loire-Bretagne, nouvelles zones vulnérables 2018 ou 2021) :

- Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent des effectifs nouveaux, en lien avec un projet de développement ? oui non
- Vos travaux de gestion des effluents sont inscrits dans votre Plan d'Entreprise (PE) ? : oui non
- Vos travaux seront terminés dans un délai de 4 ans¹ suivant votre installation (date CJA) ? : oui non

Dépenses relatives aux ouvrages de stockage liés à la gestion des effluents d'élevage en Zone Vulnérable (hors couverture des ouvrages) - Se reporter au DEXEL / une ligne par ouvrage

Nature de l'ouvrage	Nomenclature Dexel	Capacité totale de l'ouvrage en projet (à reporter sur le devis retenu)	Montant du devis retenu	Capacités non admissibles au financement (capacités exigibles au moment du dépôt du dossier sur effectifs avant projet)	Capacités minimum à détenir à l'issue du projet (forfaitaire ou capacité agronomique pour effectifs finaux)
Ex: Fosse à lisier	Ex: FOS 1	Ex: 500m3	Ex: 30000 €	Ex: 100m3	Ex: 300m3

2. Vous êtes éleveur hors zone vulnérable et votre projet concerne la gestion des effluents d'élevage :

a. Votre exploitation n'est concernée par aucun zonage « zone vulnérable »

- Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent des effectifs nouveaux, en lien avec un projet de développement ? oui non
- Votre exploitation détiendra à l'issue du projet, les capacités exigibles eu égard aux effectifs finaux ICPE ou RSD ? oui non

b. Vous êtes JA hors zone vulnérable

- Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent des effectifs nouveaux, en lien avec un projet de développement ? oui non
- Vos travaux de gestion des effluents sont inscrits dans votre Plan d'Entreprise (PE) ? oui non
- Vos travaux seront terminés dans un délai de 4 ans² suivant votre installation (date CJA) ? oui non

Dépenses relatives aux ouvrages de stockage liés à la gestion des effluents d'élevage hors Zone Vulnérable (hors couverture des ouvrages) - Se reporter au DEXEL

Nature de l'ouvrage	Nomenclature Dexel	Capacité totale de l'ouvrage en projet (à reporter sur le devis retenu)	Montant du devis retenu	Capacités non admissibles au financement (capacités ICPE ou RSD au moment du dépôt du dossier sur effectifs avant projet)	Capacités minimum à détenir à l'issue du projet (ICPE ou RSD pour effectifs finaux)
Ex: Fosse à lisier	Ex: FOS 1	Ex: 500m3	Ex: 30000 €	Ex: 100m3	Ex: 300m3

¹ L'aide peut être accordée durant la période de réalisation des actions du plan d'entreprise (4 ans à partir de la date d'installation c'est-à-dire la date du CJA) sous réserve des conditions de réalisation inscrite dans la décision juridique.

² L'aide peut être accordée durant la période de réalisation des actions du plan d'entreprise (4 ans à partir de la date d'installation c'est-à-dire la date du CJA) sous réserve des conditions de réalisation inscrite dans la décision juridique.

8/ VOUS AVEZ UN PROJET EQUIN

Les activités d'élevage équin éligibles sont celles qui ont pour finalité, soit les produits de l'élevage (vente de poulains et de chevaux issus de l'élevage), soit les produits de la reproduction (saillies)

- Vous êtes propriétaire de vos équidés oui non
- L'activité d'élevage équin de votre exploitation est majoritaire (comme définie ci-dessus) oui non

Ratio marge brute(ou Chiffre d'Affaire) des activités d'élevage équine éligibles au FEADER / marges brutes(ou Chiffre d'Affaire) de l'ensemble des activités équinnes > à 50%

Attention / L'investissement dans une carrière de débouillage avant la vente d'équins sera rendue éligible **uniquement** si l'activité du porteur de projet est exclusivement dédiée à l'élevage d'équins **ainsi que par l'apport de pièces justificatives**. (Attestation sur l'honneur et attestation fournie par l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE) indiquant le cheptel de l'éleveur).

9/ VOUS AVEZ FAIT UN DIAGNOSTIC ENERGETIQUE CAR LE MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENT DE LA CATEGORIE 4 « ENJEUX AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DES EXPLOITATIONS » EST SUPERIEUR A 10 000 €.

Avez-vous fait réaliser le diagnostic par une structure et vérifié qu'il soit conforme à l'instruction ministérielle et au cahier des charges en annexe 3 de l'appel à projet ? oui non

Avez-vous réalisé l'autodiagnostic « Je diagnostique ma ferme » ? oui non

10/ POUR LES PROJETS RELATIFS AU PACTE BIOSECURITE ET BIEN-ETRE ANIMAL

Les investissements « Pacte » au titre du bien-être animal sont clairement identifiés dans les différentes catégories de l'annexe 1 de l'appel à projets, ainsi que les investissements de biosécurité qui sont eux, listés dans la catégorie 3 dédiée aux investissements « Enjeux sanitaires et biosécurité ». Les diagnostics BEA et Biosécurité sont également des dépenses éligibles au Pacte.

Vous devrez, dans le tableau des dépenses (en annexe 2 du présent formulaire de demande d'aide), bien identifier les investissements éligibles au Pacte « BEA et de biosécurité » en indiquant dans la colonne « Pacte ».

Pour que votre projet puisse bénéficier des 35 points du critère « Pacte », au titre des projets de type III (projets dits globaux), le montant en euros HT des investissements éligibles BEA et/ou Biosécurité doit dépasser 50 % du montant global du projet éligible **sous réserve de l'instruction du dossier (dépenses inéligibles, vérification de la ventilation BEA/Biosécurité ...)**.

11/ POUR LES PROJETS D'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES (SE REFERER A L'ART.8 DE L'AAP)

L'électricité produite est revendue pour tout ou partie à un opérateur
 oui non

L'installation des panneaux photovoltaïques porte sur le bâtiment concerné par le projet déposé dans le cadre de l'AAP (construction, aménagement/équipement)
 oui non

Le bâtiment concerné par le projet est un bâtiment de stockage de fourrage
 oui non

Si oui, l'installation des panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de stockage de fourrage est couplée à un système de récupération de chaleur
 oui non

Si oui, cette récupération de chaleur est utilisée exclusivement pour le séchage de fourrage

oui non

IMPORTANT :

- Le devis d'achat de panneaux photovoltaïques hybride (récupérateur de chaleur) revient d'être détaillé afin de permettre l'identification des montants des matériels relatifs aux productions respectives d'électricité (partie capteurs ou modules solaires photovoltaïques) et de chaleur (partie hybride) ainsi que la valorisation de cette dernière (système de diffusion).

5 – CRITERES DE SELECTION DE L'APPEL A PROJETS HORS AVICOLE

CHAQUE LIGNE CORRESPOND A UN CHOIX POSSIBLE

PRINCIPE DE SELECTION	DEFINITION DU CRITERE	JUSTIFICATIFS	PTS	CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION				
				déjà fourni	ctr ddt	Conf Pce	PTS	Observations
Mise aux normes de la gestion des effluents et biosécurité	Gestion des effluents : mise aux normes conformément à l'article 17 du R(UE) n° 1305/2013 Projet porté par une exploitation dont au moins un bâtiment d'élevage se trouve en zone vulnérable au moment de la demande d'aide et qui comprend des investissements de gestion des effluents liés aux travaux de mise aux normes relatif au programme d'actions Nitrate en cours, d'au moins 7 000€ HT (dépenses éligibles, retenues et plafonnées)	<input type="checkbox"/> Description du projet plan de de l'exploitation devis	<input type="checkbox"/>	70	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Renouvellement générationnel	Projet porté par une exploitation comprenant au moins un nouvel installé (NI) ou un jeune agriculteur (JA) au moment de la demande d'aide	<input type="checkbox"/> NI : attestation MSA comportant la 1ère date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation <input type="checkbox"/> JA : attestation MSA comportant la 1ère date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation ou avis favorable de la CDOA	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	35	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		Projet porté par un exploitant inscrit au Répertoire Départ Installation et ayant réalisé un « diagnostic d'exploitation à céder » dans le cadre du volet 5 du dispositif AITA (Accompagnement à l'Installation Transmission en Agriculture) au moment de la demande d'aide	<input type="checkbox"/> Copie de la dernière page du « diagnostic d'exploitation à céder » mentionnant l'inscription au RDI (signature exploitant et structure d'accompagnement)	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PACTE _ BEA Biosécurité	Construction d'un bâtiment d'élevage dédié à l'agriculture biologique	<input type="checkbox"/> Description du projet et copie de la licence ou du certificat en vigueur visant l'engagement du producteur de produire sous mode AB ou conversion	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Projet dont au moins 50% des investissements éligibles NON PLAFONNES portent sur les "Enjeux BEA -Biosécurité" au moment de la demande d'aide	<input type="checkbox"/> Devis faisant apparaitre le libellé et le montant des investissements identifiables dans AAP_ANNEXE_1 "Liste détaillée des dépenses éligibles" et Formulaire de demande de subvention avec l'annexe FOR_ANNEXE_2_Tableaux des dépenses prévisionnelles en fonction des 5 catégories d'investissement complétée colonne PACTE et Montant total HT des dépenses identifiées PACTE renseigné.	<input type="checkbox"/>	35	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Construction d'un bâtiment d'élevage dédié à une production porcine ou avicole engagée dans un mode de production plein air certifié par avec un cahier des charges ou lors de l'audit PIG Connect (en filière porcine)	<input type="checkbox"/> Pour les ateliers avicole Formulaire signé par le porteur de projet et par un représentant de l'ODG ou en poules pondeuse, indicatif de marquage des œufs commençant par un code 1 (élevage plein air) attesté par l'EDE ou la DDPP (ANNEXE_VM_2_AttestationPleinAir). <input type="checkbox"/> Pour les ateliers porcins attestation signée par le porteur de projet et par le technicien qui a réalisé l'audit PIG Connect qu'il s'agit d'un mode d'élevage de porc plein air. (ANNEXE_PORCIN_2_AttestationPleinAirPigConnect)	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Particularités Filière porcine Pig Connect Filière Bovin Viande Système de contention et embarquement à l'issu du projet Filière Bovin Lait CAP2R niveau 1 Filière Caprin Lait Code mutuel	<input type="checkbox"/> Attestation signée par le technicien qui a réalisé le Diagnostic PigConnect (ANNEXE_PORCIN_1_AttestationRéalisationPigConnect) <input type="checkbox"/> Attestation Contention signé par le porteur de projet au moment de la demande d'aide et contre-signée au moment de la demande de solde, accompagnée de photo ou facture des investissements présents sur l'exploitation avant-projet et/ou des factures des investissements réalisés au cours du projet (BV_1_1BIS_Contention) <input type="checkbox"/> Engagement à réaliser le CAP2R niveau 1 signé par éleveur au moment de la demande d'aide (ANNEXE_BL_2-2Bis_EngagementCAP2ERniv1) <input type="checkbox"/> Attestation de réalisation signée par l'éleveur si autodiagnostic ou par le technicien si diagnostic au moment de la demande de solde (ANNEXE_BL_2-2Bis_EngagementCAP2ERniv1) Le diagnostic est à fournir en cas de contrôle <input type="checkbox"/> Attestation d'adhésion au code mutuel caprin délivré par l'Interprofession caprine.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Périodicité	Projet porté par une exploitation n'ayant pas reçu de subvention publique au titre de l'opération « plan de modernisation des élevages » (appel à projets/candidatures hors avicole) depuis le 1er janvier 2017	<input type="checkbox"/> Vérification interne à la DDT/M - réponse à la question dans le formulaire de demande d'aide	<input type="checkbox"/>	0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Environnement	Projet porté une exploitation engagée dans le mode de production biologique (conversion ou maintien) sur l'atelier sur lequel porte au moins 50% des investissements éligibles retenus et plafonnés au moment de la demande d'aide.	<input type="checkbox"/> - description du projet <input type="checkbox"/> - devis <input type="checkbox"/> - Copie de la licence ou du certificat en vigueur visant l'engagement du producteur de produire sous mode AB ou conversion Ou <input type="checkbox"/> - attestation d'engagement délivrée par l'organisme certificateur si en cours de conversion	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	70	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		

<p>Projet porté par une exploitation engagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit dans une démarche de certification environnementale reconnue de niveau 3 (HVE) sur l'ensemble des ateliers de son exploitation (la certification devra être transmise au moment de la demande d'aide ou à la demande de solde) - soit dans une démarche environnementale reconnue* et, certifiée par un organisme certificateur relative à un cahier des charges portant sur l'ensemble des ateliers de l'exploitation (la certification devra être transmise au moment de la demande d'aide ou à la demande de solde) 	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - description du projet - devis - présentation des productions de l'exploitation sur le formulaire de demande d'aide - certificat de l'organisme certificateur ou attestation d'engagement dans une démarche de certification de niveau 3 ou équivalente (ANNEXE_GENERALE_4_AttestationHVE/équivalent) 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>35</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
<p>Atelier apicole Projet comportant majoritairement (au moins 50% des investissements éligibles retenus et plafonnés) des investissements sur l'atelier apicole et adhésion à un organisme de développement apicole (ADA) sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)</p>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - description du projet - devis - Attestation délivrée par l'ADA 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>35</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
<p>Projet comportant une installation de panneaux photovoltaïques* en toiture du bâtiment sur lequel porte l'investissement.</p> <p>*NB : se référer à l'article 8, l'attribution des points n'entraîne pas systématiquement l'éligibilité des panneaux photovoltaïques dans les investissements subventionnables</p>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> -Proposition Technique et Financière -Description du projet, plans, devis, que le projet soit porté par le porteur de projet ou par une tierce personne 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>15</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
<p>Projet dont plus de 50 % des surfaces de bardages qui vont être installées sont en bois.</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Devis précisant les surfaces et matériaux utilisés pour les bardages</p>	<input type="checkbox"/>	<p>15</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<p>Exploitation qui va créer une unité de micro méthanisation* pour les effluents de l'atelier sur lequel porte le dossier PME</p> <p>* L'attribution des points n'entraîne pas l'éligibilité de l'équipement de méthanisation dans les investissements subventionnables.</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Autorisation administrative</p>	<input type="checkbox"/>	<p>35</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	Exploitation adhérente à un GIEE au moment de la demande d'aide. Le dossier porte majoritairement (au moins 50%) sur des investissements éligibles retenus et plafonnés, contribuant directement au projet porté par le GIEE.	<input type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral de création du GIEE + si nécessaire, autres pièces justifiant du lien direct avec le projet porté par le GIEE	<input type="checkbox"/>	15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autonomie Alimentaire	Projet dont au moins 50% des investissements éligibles plafonnés portent sur la catégorie "Autonomie alimentaire"	<input type="checkbox"/>	Devis faisant apparaître le libellé et le montant des investissements de la Catégorie 1 Paragraphe 5.2) "Autonomie Alimentaire" de l'annexe 1 "Liste détaillée des dépenses éligibles" et Formulaire de demande de subvention avec l'annexe AAP_ANNEXE_2 "Dépenses prévisionnelles" complétée pour la partie Autonomie Alimentaire.	<input type="checkbox"/>	15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Transhumance	Projet porté par une exploitation dont une partie du troupeau, sur lequel porte le projet, transhume (cf Déclaration PAC)	<input type="checkbox"/>	Duplicata de la déclaration PAC feuille « Déclaration des effectifs animaux » et pour les bovins attestation EDE.	<input type="checkbox"/>	20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Diversification (Non cumulable avec les points "Renouvellement générationnel")	Création d'un atelier non existant sur l'exploitation au moment de la demande d'aide et sur lequel porte 100% des investissements éligibles plafonnés (Sans aucun animal présent en n-1)	<input type="checkbox"/>	Attestation EDE N-1 et/ou vérification DDT sur base de données RECITAL	<input type="checkbox"/>	35	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
NEO_bovin_viande										
	A l'issue du projet l'atelier BV devra être doté d'un système de contention et d'embarquement des animaux respectant les préconisations en vigueur (cf. annexe X)	<input type="checkbox"/>	Attestation Contention signé par le porteur de projet au moment de la demande d'aide et contre-signée au moment de la demande de solde, accompagnée de photo ou facture des investissements présents sur l'exploitation avant-projet et/ou des factures des investissements réalisés au cours du projet (BV_1-1Bis_Contention)	<input type="checkbox"/>	50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Structuration bovin_viande										
	Adhésion à un SIQO (hors bio) sur l'atelier bovin viande sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement). Si création d'un atelier BV, engagement à être adhérent à un SIQO à la fin du projet.	<input type="checkbox"/>	Attestation d'un représentant de l'ODG	<input type="checkbox"/>	" + " 20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Au moment de la demande d'aide : Exploitation dont au moins 30 % du chiffre d'affaires de l'atelier bovin viande est réalisé par la vente de viande de bovins élevés et abattus pour le compte de l'exploitation.	<input type="checkbox"/>	Attestation centre de gestion	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Projet portant sur le remplacement d'une stabulation entravée, pour le troupeau de vaches allaitantes, par une stabulation libre.	<input type="checkbox"/>	Description du projet	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
NEO_bovin_lait										

<p>Engagement dans la Ferme Laitière Bas Carbone (FLBC) à travers la réalisation d'un CAP2ER Niv 2 (ou méthode équivalente validée dans le cadre de la démarche FLBC) au plus tard au moment de la demande de solde.</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Certificat d'engagement de l'éleveur à réaliser un CAP2ER Niv2, au moment de la demande d'aide (ANNEXE_BL_1-1Bis_EngagementCAP2ERniv2) Attestation de réalisation signée par un technicien au moment de la demande de solde (ANNEXE_BL_1-1Bis_EngagementCAP2ERniv2)</p>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<p>Projet contribuant à la réalisation d'un « bloc traite basse conso »* + réalisation d'un Diagnostic CAP2ER Niv 1 (en autodiag ou par un intervenant) au plus tard au moment de la demande de solde.</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Attestation signée par le porteur de projet au moment de la demande d'aide (ANNEXE_LAIT_1-1Bis_BlocTraiteBasseConso) et contre-signée par l'éleveur au moment de la demande de solde (ANNEXE_LAIT_1-1Bis_BlocTraiteBasseConso) Engagement de réaliser le CAP2R niveau 1 signé par éleveur au moment de la demande d'aide (ANNEXE_BL_2-2Bis_EngagementCAP2ERniv1) Attestation de réalisation signée par l'éleveur si autodiag ou par le technicien si diag au moment de la demande de solde (ANNEXE_BL_2-2Bis_EngagementCAP2ERniv1) Le diagnostic est à fournir en cas de contrôle</p>	<input type="checkbox"/>	50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<p>Présence d'un atelier de transformation de produits laitiers fermiers avec formation au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) de l'exploitant au moment de la demande d'aide + réalisation d'un Diagnostic CAP2ER Niv 1 (en autodiag ou par un intervenant) au plus tard au moment de la demande de solde.</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Attestation de formation au GBPH délivré par un technicien agréé formateur GBPH Engagement de réaliser le CAP2R niveau 1 signé par éleveur au moment de la demande d'aide (ANNEXE_BL_2-2Bis_EngagementCAP2ERniv1) Attestation de réalisation signée par l'éleveur si autodiag ou par le technicien si diag au moment de la demande de solde (ANNEXE_BL_2-2Bis_EngagementCAP2ERniv1) Le diagnostic est à fournir en cas de contrôle</p>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<p>Structuration bovin_Lait</p>									
<p>Adhésion au contrôle laitier officiel</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Attestation d'adhésion au contrôle laitier officiel délivré par la structure agréée (ANNEXE_BL_4_StructuresCLbovin)</p>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<p>Adhésion à une organisation collective en lien avec une activité de transformation et/ou de commercialisation de produits laitiers fermiers (bovin lait) au moment de la demande d'aide tel que : union des producteurs fermiers, IDOKI, collectif inter structures fermières (CIF 64), bienvenue à la ferme, marchés des producteurs de pays, AMAP (...) (cf liste en annexe X)</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Preuve d'adhésion à une organisation collective</p>	<input type="checkbox"/>	" + " 20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<p>NEO_Caprin_Viande</p>									
<p>Adhésion à la charte engraissement chevreaux d'INTERBEV + Présence ou création d'un atelier d'engraissement dont tout ou partie des chevreaux ne sont pas nés sur l'exploitation.</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Attestation d'engagement à la Charte engraissement chevreaux délivrée par INTERBEV (ANNEXE_CV_1_AttestationCharteEngraissement) Copie d'un « document de circulation » de moins de 12 mois attestant que des chevreaux en provenance d'un autre élevage ont été introduits sur l'exploitation ou attestation délivrée par l'EdE</p>	<input type="checkbox"/>	50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Structuration Caprin_Viande								
Adhésion à une Organisation de Producteurs sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement).	<input type="checkbox"/>	Attestation de l'OP	<input type="checkbox"/>	" + " 20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Au moment de la demande d'aide : exploitation dont au moins 30 % du chiffre d'affaires de l'atelier caprin viande est réalisé par la vente de chevreaux abattus à la ferme ou non et prêt à être consommés.	<input type="checkbox"/>	Attestation du centre de gestion ou de l'expert-comptable sur le dernier exercice comptable clôturé	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
NEO_caprin_lait								
Et Création / aménagement d'une nurserie (phase lactée et/ou post-sevrage) respectant les recommandations bien-être animal (sans construction d'une nouvelle chèvrerie)	<input type="checkbox"/>	Attestation d'adhésion au code mutuel caprin délivré par l'Interprofession caprine. Formulaire Cahier des charges annexé attesté par le porteur de projet (ANNEXE_CL_4-4Bis_Nurserie) Description du projet	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	50	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Adhésion au Code Mutuel sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)	<input type="checkbox"/>	Attestation d'adhésion au code mutuel caprin délivré par l'Interprofession caprine. Plan de la partie de la chèvrerie sur laquelle portent les investissements de réaménagement ou d'agrandissement, montrant que le rapport entre les longueurs d'auge (ou places aux cornadis) et les surfaces des aires de couchage permettra de disposer d'au moins 1,65 m2/Chèvre (Compléter la Partie 4 du Formulaire de demande d'aide : "Identification du projet" en point "5/ POUR DES PROJETS CONCERNES PAR LES CRITERES DE SELECTION « NEOTERRA » CAPRINS LAIT OU OVINS LAIT OU « STRUCTURATION FILIERE » VEAUX DE BOUCHERIE) Et localisation de l'emplacement des brosses sur le plan de la chèvrerie.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Et Projet portant sur un atelier caprin en système pâturant ou sur l'aménagement/construction d'une chèvrerie dans un site disposant d'une surface extérieure d'au moins 15 à 30 m2 par chèvre adossée à la chèvrerie	<input type="checkbox"/>	Attestation d'adhésion au code mutuel caprin délivré par l'Interprofession caprine. Plan localisant le circuit des chèvres et les parcelles pâturables (ANNEXE_CL_3_AttestationAccèsExtérieur) Plan de masse de la chèvrerie et de ses alentours faisant apparaître les zones attenantes à la chèvrerie avec leurs surfaces potentiellement disponibles pour l'accès des chèvres à l'extérieur (ANNEXE_CL_3_AttestationAccèsExtérieur)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

<p>Et Projet contribuant à la réalisation d'un « bloc traite basse consommation d'énergie » (sans construction d'une nouvelle chèvrerie)</p>	<p><input type="checkbox"/> Attestation d'adhésion au code mutuel caprin délivré par l'Interprofession caprine.</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation Bloc Traite basse conso signée par le porteur de projet au moment de la demande d'aide (ANNEXE_LAIT_1-1Bis_BlocTraiteBasseConso) et contre-signée par l'éleveur au moment de la demande de solde (ANNEXE_LAIT_1-1Bis_BlocTraiteBasseConso)</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>			
<p>Structuration_ caprin_lait</p>									
<p>Adhésion au « conseil pilotage du troupeau » réalisé par une structure compétente, sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement).</p>	<p><input type="checkbox"/> Attestation d'adhésion au « conseil pilotage du troupeau » (ANNEXE_CL_1_PilotageTroupeauCaprin)</p>	<p><input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>			
<p>Adhésion au contrôle laitier</p>	<p><input type="checkbox"/> Attestation d'adhésion au contrôle laitier pour un « Suivi Performance Individuel Caprine » (SPIC) Liste structures agréées Contrôle laitier en (ANNEXE_CL_2_StructuresCLcaprin)</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>" + " 20</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>			
<p>Présence d'un atelier de transformation de produits laitiers fermiers avec formation au guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) de l'exploitation au moment de la demande d'aide</p>	<p><input type="checkbox"/> Attestation de formation au GBPH délivrée par le technicien agréé formateur GBPH</p>	<p><input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>			
<p>Neo_Ovin_viande</p>									
<p>A l'issue du projet l'atelier Ovin devra être doté d'un système de contention des animaux respectant les préconisations en vigueur</p>	<p><input type="checkbox"/> Attestation remplie et signée par le porteur de projet au moment de la Demande d'aide (ANNEXE_OVV_1 -1Bis_Contention) et contre-signée au moment de la Demande de solde (ANNEXE_OVV_1 -1Bis_Contention)</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>50</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>			
<p>Structuration_Ovin_vande</p>									
<p>Vente d'au moins 30% des agneaux en circuit court</p>	<p><input type="checkbox"/> Attestation du centre de gestion</p>	<p><input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>			
<p>Adhésion à un SIQO (hors bio) sur l'atelier Ovin viande sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)</p>	<p><input type="checkbox"/> Attestation d'un représentant de l'ODG</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>" + " 20</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>			
<p>Neo_Ovin_Lait</p>									
<p>Projet d'amélioration des conditions de vie des animaux : Augmentation des surfaces d'aires de vie (aires de couchage + aires d'exercice couvertes) consacrées aux ovins lait (y compris création d'atelier) pour atteindre au minimum 1,3 m2/brebis dans les bergeries existantes réaménagées et 1,5 m2/brebis dans les extensions ou nouvelles bergeries.</p>	<p><input type="checkbox"/> Plan de la partie de la bergerie sur laquelle portent les investissements de réaménagement ou d'agrandissement, montrant que le rapport entre les longueurs d'auge (ou places aux cornadis) et les surfaces des aires de couchage permettra de disposer d'au moins 1,3 m2/Brebis. (Compléter la Partie 4 du Formulaire de demande d'aide : "Identification du projet" en point "5/ POUR DES PROJETS CONCERNES PAR LES CRITERES DE SELECTION « NEOTERRA » CAPRINS LAIT OU OVINS LAIT OU « STRUCTURATION FILIERE » VEAUX DE BOUCHERIE)</p> <p><input type="checkbox"/> Plan des bâtiments (extension ou nouvelle bergerie) montrant que le rapport entre les longueurs d'auge (ou places aux cornadis) et les surfaces des aires de couchage permettra de disposer d'au moins 1,5 m2/Brebis.(Compléter la Partie 4 du Formulaire de</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p>50</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>			

		demande d'aide : "Identification du projet" en point "5/ POUR DES PROJETS CONCERNES PAR LES CRITERES DE SELECTION « NEOTERRA » CAPRINS LAIT OU OVINS LAIT OU « STRUCTURATION FILIERE » VEAUX DE BOUCHERIE)							
Projet contribuant à la réalisation d'un « bloc traite basse conso »	<input type="checkbox"/>	Attestation Bloc Traite basse conso signée par le porteur de projet au moment de la demande d'aide (ANNEXE_LAIT_1-1Bis_BlocTraiteBasseConso) et contre-signée par l'éleveur au moment de la demande de solde (ANNEXE_LAIT_1-1Bis_BlocTraiteBasseConso)	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Structuration_Ovin_Lait ait Dans la zone AOP Ossau-Iraty ou IGP LR ALP									
Adhésion à un SIQO (hors Bio) pour l'atelier ovin lait soit pour le lait/fromage soit pour les agneaux	<input type="checkbox"/>	Attestation d'un représentant de l'ODG	<input type="checkbox"/>	" + " 20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Structuration_Ovin_Lait ait Hors de la zone AOP Ossau-Iraty et de la zone IGP LR ALP									
Adhésion à un SIQO (hors Bio) pour la production de lait de brebis.	<input type="checkbox"/>	Attestation d'un représentant de l'ODG	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Atelier ovin lait avec une activité de transformation fermière de tout ou partie du lait de brebis produit et formation au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) au plus tard au moment de la demande de solde.	<input type="checkbox"/>	Attestation de formation au GBPH délivrée par le technicien agréé formateur GBPH	<input type="checkbox"/>	" + " 20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Neo_Equin-Asin									
Adhésion à la charte EquiQualite sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement).	<input type="checkbox"/>	Attestation de la charte EquiQualite délivrée par l'association des éleveurs de chevaux de Nouvelle Aquitaine	<input type="checkbox"/>	50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Structuration_Equin-Asin									
Exploitation avec au moins 3 juments ou ânesses poulinières au moment de la demande d'aide ou de la demande de solde	<input type="checkbox"/>	Déclarations de saillies au minimum sur 3 juments où ânesses différentes sur les 12 derniers mois de la demande d'aide ou de la demande de solde	<input type="checkbox"/>	" + " 20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Neo_Porcin									
Réalisation d'un audit biosécurité sur la base de l'outil PIG Connect	<input type="checkbox"/>	Attestation de réalisation d'un audit PIG Connect par le technicien (ANNEXE_Porcin_1_AttestationRéalisationPigConnect) Et Pour porcs en bâtiments : Bâtiment BEBC à l'issue du projet	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	50		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Et Projet portant sur un bâtiment avec un accès plein	<input type="checkbox"/>	Description et plan du projet avec toutes les aires de vie des animaux, faisant clairement apparaître la partie courette ou la partie parc plein air	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	air (courette ou parc), au plus tard au moment de la demande de solde								
	Et Projet portant sur un bâtiment avec aire de couchage sur litière au plus tard au moment de la demande de solde	<input type="checkbox"/>	Description du projet avec toutes les aires de vie des animaux, faisant clairement apparaître l'aire de couchage destinée à recevoir une litière	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Structuration_Porc									
Adhésion à une structure sanitaire sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)	Et Projet d'investissement portant majoritairement (au moins 50% des investissements éligibles retenus et plafonnés) sur un atelier plein-air	<input type="checkbox"/>	Attestation d'adhésion et de cotisation à une organisation sanitaire professionnelle pour l'activité porcine Description du projet Attestation signée par le technicien qui a réaliser l'audit PIG Connect qu'il s'agit d'un mode d'élevage de porc plein air. (ANNEXE_PORCIN_2_AttestationPleinAirPigConnect)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	" + " 20	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	Et Adhésion à un SIQO (Hors Bio) ou à un CCP certifiant un cahier des charges allant au-delà de la réglementation sur le bien-être animal.	<input type="checkbox"/>	Attestation d'adhésion et de cotisation à une organisation sanitaire professionnelle pour l'activité porcine Description du projet Attestation ODG ou de l'OP qualifiant l'atelier pour le SIQO ou le CCP	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Neo_Veau_boucherie									
	Projet contribuant à la Création d'un bâtiment économe en énergie (cf. annexe X) avec lumière naturelle.	<input type="checkbox"/>	Attestation bâtiment économe remplie et signée par le porteur de projet (ANNEXE_VB_1-Bis_AttestationBâtimentEconome) au moment de la demande et contre-signée par l'éleveur au moment de la demande de solde (ANNEXE_VB_1-Bis_AttestationBâtimentEconome) NB : les fiches techniques des équipements devront être tenues à disposition en cas de contrôle	<input type="checkbox"/>	50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Structuration_Veau_boucherie									
Atelier bénéficiant d'une contractualisation longue période (durée minimum de 5 ans ou 10 bandes) sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)	Et projet d'augmentation d'au moins 50% du nombre de places (y compris la création d'atelier)	<input type="checkbox"/>	Copie du contrat description du projet - Plan de masse de l'exploitation avec indication des destinations des bâtiments - Plan des aménagements intérieurs avant travaux et après travaux, des bâtiments concernés dans le cadre d'un projet de rénovation, d'agrandissement ou de construction de bâtiment avec indication des cotes intérieurs et destination des bâtiments - Devis (Compléter la Partie 4 du Formulaire de demande d'aide : "Identification du projet" en point "5/ POUR DES PROJETS CONCERNES PAR LES CRITERES DE SELECTION « NEOTERRA » CAPRINS LAIT OU OVINS LAIT OU « STRUCTURATION FILIERE » VEAUX DE BOUCHERIE)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	" + " 20	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

Et projet d'investissements portant majoritairement (au moins 50%) sur des investissements éligibles retenus et plafonnés relatif à un dispositif de préparation automatique de l'alimentation lactée (silo + centrale de préparation = automatisation de l'incorporation de la poudre, du dosage, du mélange et de la température)	<input type="checkbox"/>	Copie du contrat description du projet - devis - plans	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Neo_Lapin									
Investissement dans un mode de logement d'élevage alternatif. (parcs ou modèles de cages spécifiques)	<input type="checkbox"/>	description du projet, devis fiches techniques et illustrations	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	50	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Structuration_Lapin									
Adhésion à la charte sanitaire FENALAP sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)	<input type="checkbox"/>	Attestation d'adhésion à la charte FENALAP soit délivré par la FENALAP soit l'organisation de producteurs	<input type="checkbox"/>	" + " 20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Neo_Apiculture									
Création ou modernisation d'un atelier d'élevage de reines domestiques (à destination de l'auto-renouveau ou à la vente de produits d'élevage) ou à la production de gelée royale	<input type="checkbox"/>	respect de la liste d'investissements spécifiques (ANNEXE_API_1_InvProjetReinesDomestiques) - description du projet - devis	<input type="checkbox"/>	50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Neo_Volaille Maigre									
Création ou aménagement d'un bâtiment BEBC avec lumière naturelle et en poulets de chair limitation de la densité à 39 Kg/m2.	<input type="checkbox"/>	Diagnostic-Attestation BEBC signé par technicien référencé par la CRANA. (ANNEXE_VM_4_DiagBEBC) Liste des organismes et techniciens référents diagnostic BEBC (ANNEXE_VM_3_ListeOrganismesRéférencésDiagBEBC) Pour densité : attestation cerfa N° 14148*02 (ANNEXE_VM_5_cerfa_14148-02(Densité)) remplie par l'éleveur au moment de la demande et validée par l'administration au moment de la demande de solde.	<input type="checkbox"/>	50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Maintien ou création de parcours arboré(s) comportant au minimum 35 équivalents arbres/ha.	<input type="checkbox"/>	Attestation « parcours arboré(s) » signée par éleveur avec plan localisant les parcours. (ANNEXE_VM_6-6Bis_AttestationParcoursArboré)	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Structuration_Volaille Maigre									
Projet porté par une exploitation adhérente à une démarche collective dans le cadre d'une activité de transformation ou commercialisation à la ferme (ANNEXE_GENERALE_5_ListeDémarchesCollectiveVD) sur toute la durée du projet (entre la date de demande d'aide et la dernière demande de paiement),	<input type="checkbox"/>	Statuts Association et/ou Cahier des charges de la démarche Et Courrier d'adhésion signé Du Président ou représentant légal de la structure.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	" + " 20	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Projet porté par une exploitation adhérente à un SIQO (Hors Bio), sur l'atelier Volaille Maigre, sur toute la durée du projet (entre la date de demande d'aide et la dernière demande de paiement),	<input type="checkbox"/>	Attestation d'un représentant de l'ODG	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

* reconnue par l'autorité de gestion après examen du cahier des charges et des modalités de certification des exploitations agricoles, comme équivalente à la certification de niveau 3 (HVE).

6 - PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

1. LES DEPENSES PREVISIONNELLES (TABLEAU A COMPLETER EN ANNEXE)

Veillez numéroter chaque devis par type d'investissements (01 à 99).

Veillez renseigner les dépenses matérielles et les dépenses immatérielles.

VERIFICATION DU COUT RAISONNABLE DES DEPENSES

Il est à noter que l'utilisation des référentiels nationaux est PRIORITAIRE dans le processus de vérification du coût raisonnable.

✓ 2 cas de figure peuvent se présenter :

. la dépense est présente dans les référentiels nationaux reconnus par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. *Pour savoir si votre dépense prévue est présente dans un référentiel, veuillez contacter votre DDT(M) ou votre référent PCAE.*

. la dépense n'est pas prévue dans les référentiels nationaux et dans ce cas, il faut s'appuyer sur plusieurs devis.

Les devis devront reprendre explicitement les formulations présentes dans la liste de matériels éligibles jointe à l'Appels à Projets / Candidatures.

✓ 3 cas d'analyse possibles en fonction du montant de la dépense

. a) dépenses inférieures à 2 000€ HT : le devis choisi est retenu

. b) dépenses comprises entre 2 000€ HT et 90 000€ HT :

- si la dépense est prévue dans le référentiel = page du référentiel correspondante + devis choisi

- si la dépense n'est pas prévue dans le référentiel = le devis choisi + un autre devis comparable

. c) dépenses supérieures à 90 000€ HT :

- si la dépense est prévue dans le référentiel = page du référentiel correspondante + devis choisi + un autre devis comparable

- si la dépense n'est pas prévue dans le référentiel = le devis choisi + 2 autres devis comparables

2. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Pour rappel, les financements accordés dans le cadre du PME ne peuvent pas se cumuler avec d'autres subventions portant sur les mêmes investissements (Appels à projets portés par la MSA, appels à projets portés par ou l'Etat ou d'autres collectivités territoriales).

PARTIE A COMPLETER OBLIGATOIREMENT

- ✓ Avez-vous déposé une demande d'aide sur l'Appel à projets « Autonomie en eau pour l'abreuvement des animaux » 2020-2021 de la Région Nouvelle-Aquitaine ?

Oui Non

Si oui aucun investissement déposé dans le cadre de l'AAP « Autonomie en eau pour l'abreuvement des animaux » ne doit figurer dans le projet déposé sur le dispositif PME

- ✓ Avez-vous déposé une demande d'aide sur l'Appel à projets « Biosécurité porcine » 2020 de la Région Nouvelle-Aquitaine ?

Oui Non

Si oui, aucun investissement déposé dans le cadre de l'AAP « Biosécurité porcine » ne doit figurer dans le projet déposé sur le dispositif PME

- ✓ Avez-vous déposé une demande d'aide dans le cadre de l'Appel à projet France Agrimer :

« Aide à l'investissement dans des équipements spécifiques permettant la culture, la récolte et le séchage d'espèces riches en protéines végétales et le développement de sursemis de légumineuses fourragères 2020-2021 » (appelé couramment « Protéine amont ») ?

Oui Non

Rappel des plafonds et taux d'aides

Les plafonds et taux d'aide suivant s'entendent tous financeurs confondus :

- plafond de dépenses éligibles par dossier : **100 000 € HT**

Dans le cadre de la transparence GAEC, le plafond applicable pour les GAEC est dépendant du nombre d'associés-exploitants du groupement dans les proportions suivantes :

- o GAEC composés de deux associés : **180 000 € HT**
- o GAEC composés de trois associés et plus : **250 000 € HT**

Pour les dossiers Bio, HVE ou démarche environnementale reconnue par l'autorité de gestion équivalente HVE, les plafonds suivants s'appliquent :

- plafond de dépenses éligibles par dossier : **110 000 € HT**

Dans le cadre de la transparence GAEC, le plafond applicable pour les GAEC est dépendant du nombre d'associés-exploitants du groupement dans les proportions suivantes :

- o GAEC composés de deux associés : **198 000 € HT**
- o GAEC composés de trois associés et plus : **275 000 € HT**

Pour les dossiers portés par des JA et NI, les plafonds suivants s'appliquent :

- plafond de dépenses éligibles par dossier : **115 000 € HT**

Dans le cadre de la transparence GAEC, le plafond applicable pour les GAEC est dépendant du nombre d'associés-exploitants du groupement dans les proportions suivantes :

- o GAEC composés de deux associés : **207 000 € HT**
- o GAEC composés de trois associés et plus : **287 500 € HT**

Pour les dossiers HVE/Equivalent HVE/BIO portés par des JA et NI, les plafonds suivants s'appliquent :

- plafond de dépenses éligibles par dossier : **125 000 € HT**

Dans le cadre de la transparence GAEC, le plafond applicable pour les GAEC est dépendant du nombre d'associés-exploitants du groupement dans les proportions suivantes :

- o GAEC composés de deux associés : **225 000 € HT**
- o GAEC composés de trois associés et plus : **312 500 € HT**

Plafonds de dépenses éligibles	Bénéficiaire hors GAEC	GAEC composé de 2 associés	GAEC composé de 3 associés et plus
Plafonds de base	100 000 € HT	180 000 € HT	250 000 € HT
Plafonds Bio ou HVE ou équivalent HVE reconnu par l'autorité de gestion	110 000 € HT	198 000 € HT	275 000 € HT
Plafonds JA / NI	115 000 € HT	207 000 € HT	287 500 € HT
Plafonds JA / NI + Bio ou HVE ou équivalent HVE reconnu par l'autorité de gestion	125 000 € HT	225 000 € HT	312 500 € HT

- taux d'aide publique de base : **40%**
- Plancher : **7 000 €**
- majorations : **+ 10%** si le siège de l'exploitation est en zone de montagne

7- LISTE DES PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

Pour tous les bénéficiaires	Pièce jointe	Déjà fournie	Sans objet
Exemplaire original de la demande d'aide daté, complété et signé	<input type="checkbox"/>		
Justificatifs de dépenses matérielles et immatérielles (travaux/investissements): devis détaillés en quantité et en prix (classés par type d'investissement) par type de dépenses. <i>La vérification du coût raisonnable de la dépense se fait grâce à plusieurs devis (fournir les 2 ou 3 devis et spécifier le devis retenu) ou grâce aux référentiels validés au niveau national (fournir la partie du référentiel correspondante).</i>	<input type="checkbox"/>		
RIB comportant IBAN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Diagnostic relatif à la gestion des effluents d'élevage permettant de vérifier que l'exploitation détiendra les capacités agronomiques après projet : synthèse DEXEL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autodiagnostic (annexe 4 du formulaire de demande d'aide) pour les exploitations dont les effluents ne nécessitent aucun ouvrage de stockage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bien-être animal pour toutes les filières (excepté la filière apicole) : Attestation de contrôle DDecPP ou Résultat diagnostic professionnel ou autodiagnostic reconnu par la DGAL _ Annexe 4Bis de l'AAP	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Biosécurité pour les filières Bovin Viande, Bovin Lait, Volaille, Porcin, Cunicole : Attestation de formation Biosécurité ou attestation de réalisation d'autodiagnostic Biosécurité ou d'audit Biosécurité _ Annexe 4 de l'AAP	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Plan de situation de l'exploitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Attestation sur l'honneur portant sur le respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables _ Annexe 1 du formulaire de demande d'aide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Attestation de régularité fiscale des services fiscaux (pour tous les bénéficiaires sauf établissement public) <i>Se référer au logigramme de l'annexe 1 du présent formulaire</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Attestation sociale : attestation à jour de régularité au regard des obligations sociales délivrée par la MSA. <i>Se référer au logigramme de l'annexe 1 du présent formulaire</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Attestation MSA précisant le statut d'exploitant agricole.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Pièces complémentaires, le cas échéant				
Pour les NI	Attestation MSA précisant la régularité du règlement des cotisations sociales (pour les sociétés, cotisations de la société) et le statut d'exploitant agricole et comportant la première date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation. <i>Exploitant en cours d'installation : l'attestation MSA est à fournir au plus tard au moment de la première demande de paiement.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les JA	- Attestation MSA précisant la régularité du règlement des cotisations sociales (pour les sociétés, cotisations de la société) et le statut d'exploitant agricole et comportant la première date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation. <i>Exploitant en cours d'installation : l'attestation MSA est à fournir au plus tard au moment de la première demande de paiement.</i> OU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- Avis favorable de la CDOA (pièce détenue par l'administration). Cette pièce est obligatoire si le projet concerne des investissements sur les ouvrages de stockage des effluents. <i>Cette pièce peut être fournie au plus tard au moment de l'ICP.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Arrêté de permis de construire (<i>le récépissé de dépôt de permis de construire n'est pas suffisant</i>). Il pourra être transmis au plus tard 15 jours avant le comité de sélection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Déclaration de travaux (si le permis de construire n'est pas requis)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Plan de masse de l'exploitation avec indication des destinations des bâtiments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Plan des aménagements intérieurs avant travaux et après travaux, des bâtiments concernés dans le cadre d'un projet de rénovation, d'agrandissement ou de construction de bâtiment avec indication des cotes intérieures et destination des bâtiments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne physique	Pièce d'identité en cours de validité (Passeport, Carte Nationale d'Identité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etablissement public	Formulaire de respect de la commande publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Forme sociétaire	K-bis à jour (durée de validité = 1 an) à transmettre au plus tard à la 1 ^{ère} demande de paiement si un k-bis provisoire est fournie au moment de la demande d'aide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Extrait des statuts (pages indiquant les associés, leur qualité, la répartition des parts sociales) à transmettre au plus tard à la 1 ^{ère} demande de paiement si les statuts provisoires sont fournis au moment de la demande d'aide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Association, fondation, GIEE, établissements	Exemplaire des statuts à jour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Récépissé de déclaration d'association en préfecture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Statuts et liste des membres du bureau et du conseil d'administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	PV de l'AG approuvant le projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Projet comprenant plus de 10 000€ HT d'investissements éligible d'économie d'énergie (au choix)	Diagnostic énergétique conforme au cahier des charges annexe 3 de l'appel à projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autodiagnostic « Je diagnostique ma ferme »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Projet incluant des panneaux photovoltaïques	Proposition Technique et Financière mentionnant l'autoconsommation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ATTENTION

- Des documents complémentaires peuvent être demandés après remise de votre dossier au guichet unique, nécessaires à l'étude du dossier dans ses différents éléments : administratifs, financiers, techniques...

8 - OBLIGATIONS GENERALES**ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR**

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides « Plan de modernisation des élevages ».

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le plan de financement.
- Ne pas faire l'objet d'une liquidation judiciaire.
- Avoir informé les services instructeurs dans le cas d'une procédure de redressement judiciaire.
- Ne pas faire l'objet d'une procédure liée à des difficultés économiques. Si c'est le cas, en informer les services instructeurs.
- L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissements.
- Que l'opération (projet) n'a pas débuté au moment du dépôt de mon (notre) dossier auprès de la DDT/M (devis signé, bon de commande, facture émise ou payée).
- Respecter les conditions d'âge au 1^{er} janvier de l'année de dépôt de ma (notre) demande (au moins 18 ans et n'avoir pas atteint l'âge prévu à l'article D. 161-2-1-9 du code de la sécurité sociale).
- Avoir pris connaissance de la notice relative à l'opération et notamment aux points de contrôle, règles de versement des aides et sanctions encourues en cas de non-respect de ces points.
- Etre à jour de mes (nos) cotisations sociales. Pour des personnes morales, la société ou l'ensemble des associés exploitants doivent être à jour.
- Avoir pris connaissance que ma (notre) demande d'aide pourra être rejetée en totalité ou partiellement au motif que le projet ne répond pas aux priorités définies régionalement ou au motif de l'indisponibilité des crédits affectés à cette mesure.
- Respecter les critères d'éligibilité et de sélection de mon (notre) projet.

L'inexactitude de ces déclarations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide.

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide à :

- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération.
- Informer la DDT/DDTM du début d'exécution effectif de l'opération.
- Informer la DDT/DDTM de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, des engagements ou du projet.
- Ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet ».
- A ce que l'équipement dont l'acquisition est prévue dans le cadre du projet respecte les normes en vigueur.
- Poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du code rural ayant bénéficié de l'aide pendant une période de 5 années à compter de la date du paiement final.
- Maintenir sur mon (notre) exploitation les équipements et les aménagements ayant bénéficié des aides pendant une durée de cinq ans à compter de la date du paiement final.
- A rester propriétaire de l'investissement pendant une durée de cinq ans à compter de la date du paiement final.
- A conserver pendant une période de 10 ans tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité, etc.
- A permettre / faciliter l'accès à l'exploitation aux autorités compétentes chargées de contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite (nous sollicitons) pendant 10 ans.
- Respecter les obligations européennes en matière de publicité.
- Me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourrait résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes.
- Fournir à l'autorité de gestion et/ou aux évaluateurs désignés ou autres organismes habilités à assumer des fonctions en son nom, toutes les informations nécessaires pour permettre le suivi et l'évaluation du programme.
- Respecter les critères de sélection valant engagement et ayant permis à mon (notre) projet d'être sélectionné.
- Pour les JA en cours d'installation au moment de la demande de subvention, à fournir le Certificat de Conformité Jeune Agriculteur (CJA) au moment de la première demande de paiement.
- Pour les nouveaux installés en cours d'installation, fournir l'attestation MSA au plus tard au moment de la première demande de paiement.

- Pour les JA n'ayant pas obtenu l'avis favorable de la CDOA au dépôt du dossier, à détenir l'avis favorable de la CDOA avant l'ICP.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom (nos noms) ou ma (notre) raison sociale, ma (notre) commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie (nous bénéficions) d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me (nous) concernant.

Fait à _____ le _____

Nom, prénom et signature(s) du demandeur gérant, du représentant légal ou, pour un GAEC, de chaque associé.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION : SIGNATURE DU SERVICE INSTRUCTEUR VALIDANT L'INSTRUCTION

Fait à : _____ le _____

Nom, prénom et signature du représentant :

Annexe 1

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR PORTANT SUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS
LEGALES, ADMINISTRATIVES, SOCIALES, FISCALES ET COMPTABLES**

Nom – Prénom du demandeur :

Nom – Prénom du représentant légal :

Adresse :

CP- Ville :

N° SIRET :

N° fiscal :

Votre numéro fiscal figure sur votre dernier avis d'imposition, dans le cadre intitulé "vos références". Ce numéro est composé de 1-3 chiffres suivis d'une lettre.

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du ministère de l'action et des comptes publics du 21 août 2018, pris en application de l'article 3 du décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement :

J'atteste sur l'honneur que l'organisme / l'entreprise que je représente est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables

Je prends connaissance des informations suivantes (art. L114-8 et L114-10 du code des relations entre le public et l'administration – CRPA -) :

- L'administration se procure directement auprès d'autres administrations les informations ou données justificatives de cette attestation de l'honneur.

- Le demandeur peut exercer son droit d'accès et de rectification sur les informations et données concernées.
- En cas d'impossibilité technique à l'obtention des données directement auprès d'une autre administration, il est possible que le service instructeur les réclame au demandeur

- Les échanges entre administrations se font dans les conditions suivantes (art. L114-9 ; R114-9-5 et R114-9-6 du CRPA) :

- Sous forme électronique, par traitement automatisé assurant la traçabilité des échanges,
- Mise en œuvre du Référentiel Général de Sécurité (RGS)

Fait à, le

Nom, prénom et signature(s) du demandeur gérant, du représentant légal ou, pour un GAEC, de chaque associé

Nota Bene

Ne pas oublier de joindre les pièces justificatives en l'espèce (cf partie 7.1 Liste des pièces à joindre au dossier du présent formulaire de demande d'aide)

Cachet

Logigrammes permettant de déterminer les pièces justificatives à fournir concernant la régularité fiscale et sociale pour compléter votre demande d'aide selon votre situation :

Attestation de régularité fiscale (ARF)

Pièces à fournir selon votre situation*

Le bénéficiaire est une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés ?

oui

non

Vous n'avez pas besoin de fournir de justificatifs

Le service instructeur récupérera auprès de la DGFIP (Direction générale des Finances publiques) votre ARF.
Pour rappel, cette attestation établit votre régularité au regard de l'impôt sur les sociétés, des déclarations (résultats et TVA) et du paiement de la TVA

Votre exploitation est-elle assujetti à la TVA ?

non

oui

Vous devez fournir une ARF au regard de l'impôt sur le revenu, de vos obligations en matière de déclaration (TVA et résultat) et de paiement de la TVA

Vous pouvez l'obtenir :

- Soit via le formulaire 3666-SD** (feuilles 1 et 2) sur le site des Impôts (www.impots.gouv.fr)
- Soit en les demandant directement aux services des impôts (services des impôts des entreprises)

Chaque membre doit fournir une ARF pour attester de sa régularité fiscale individuelle et un justificatif de non-assujettissement à la TVA

Vous pouvez obtenir l'ARF :

- Soit via le formulaire 3666-SD** (feuille 2) sur le site des Impôts (www.impots.gouv.fr)
- Soit en demandant directement aux services des impôts (services des impôts des particuliers)

Pour le non-assujettissement à la TVA : fournir une copie de l'imprimé de remboursement forfaitaire aux exploitants agricoles non imposés à la TVA

* Le contrôle de la régularité fiscale ne s'applique pas aux collectivités locales, établissements publics ou autre personne de droit public

** Cerfa n° 10640*20 et n° 50291#20

Attestation de régularité sociale Pièces à fournir selon votre situation

Votre exploitation emploie-t-elle des salariés ?

oui

non

Votre exploitation compte-t-elle des exploitants assujettis au régime des non-salariés agricoles ?

Pour chaque exploitant assujetti au régime des non-salariés agricoles, vous devez fournir l'attestation individuelle de régularité sociale MSA

oui

non

Vous devez fournir :

- l'attestation de régularité sociale relative aux salariés
- l'attestation individuelle de régularité sociale MSA pour chaque exploitant assujetti au régime des non-salariés agricoles

Vous devez fournir une attestation de régularité sociale relative aux salariés

Catégorie 4 : Enjeu amélioration de la performance énergétique des exploitations	Préciser si les dépenses éligibles sont identifiés Bien-être animal /Biosécurité dans l'annexe 1 Liste détaillée des investissements éligibles en indiquant PACTE	Nom de l'investissement (1 ligne par investissement)	Devis choisi par le bénéficiaire			Devis non retenus par le bénéficiaire (coût raisonnable)						Référentiel national	Cadre réservé à l'administration		
			N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis		Dépense éligible retenue (HT)	Dépense raisonnable retenue (HT) (application si nécessaire du plafond 15%)	moyen de justification du coût raisonnable (devis, référentiel) / observations
			TOTAL PACTE HT												
			TOTAL HT (4)										€		€

Catégorie 5 : Diagnostics	Préciser si les dépenses éligibles sont identifiés Bien-être animal /Biosécurité dans l'annexe 1 Liste détaillée des investissements éligibles en indiquant PACTE	Nom de l'investissement (1 ligne par investissement)	Devis choisi par le bénéficiaire			Devis non retenus par le bénéficiaire (coût raisonnable)						Référentiel national	Cadre réservé à l'administration		
			N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis		Dépense éligible retenue (HT)	Dépense raisonnable retenue (HT) (application si nécessaire du plafond 15%)	moyen de justification du coût raisonnable (devis, référentiel) / observations
			TOTAL PACTE HT												
			TOTAL HT (5)										€		€

FRAIS GENEREAUX	Nom de l'investissement (1 ligne par investissement)	Devis choisi par le bénéficiaire			Devis non retenus par le bénéficiaire (coût raisonnable)						Référentiel national	Cadre réservé à l'administration		
		N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis		Dépense éligible retenue (HT)	Dépense raisonnable retenue (HT) (application si nécessaire du plafond 15%)	moyen de justification du coût raisonnable (devis, référentiel) / observations
		TOTAL HT (6)										€	€	

		Montant demandé par le bénéficiaire			Montant éligible retenu	Montant raisonnable retenu	Montant raisonnable retenu
	(A) Montant total (HT du projet) (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)				€	€	
	(B) Montant total HT des dépenses identifiées PACTE		(B)/(A) en % :		€	€	(B)/(A) en % :
	(C) Montant total des dépenses du paragraphe 5.2 « Autonomie alimentaire » non plafonnées à 40 000€ de l'ANNEXE 1		(C)/(A) en % :		€	€	(C)/(A) en % :

Nom et Prénom du bénéficiaire

Date et signature

Nom et Prénom de l'agent instructeur

Date signature
OSIRIS n°